



# PROTOCOLE DE VIGILANCE

- Il répond au niveau de vigilance commun à tout pratiquant. Il permet une pratique dans un espace suffisamment adapté au respect des mesures sanitaires mais n'autorise pas le recours aux vestiaires collectifs. Par conséquent les vestiaires et sanitaires sont fermés et restent inaccessibles. Ce protocole peut évoluer en fonction de la situation sanitaire.



- CONDITIONS SANITAIRES :**
  - Seul les pratiquants peuvent accéder à la salle et arrive masqué (sauf pour les enfants de moins de 6 ans)
  - gestes barrières COVID 19
  - Port du masque en dehors de la pratique
- Les incontournables du bon fonctionnement du protocole :**
  - Il est conseillé de prévoir une période de battement de 5-10 minutes entre les séances pour éviter aux différents groupes de se croiser et afin de permettre la désinfection des emplacements réservés aux pratiquants.
  - Il est conseillé aux accompagnants d'arriver à la sortie prévue du dojo 5 minutes avant la fin du cours.

## Mise en place de mesures sanitaires à l'accueil du dojo

- Mise en place d'un poste d'accueil à l'entrée du dojo, tenu par une personne désignée par le club.
- Lavage des mains à l'entrée du dojo avec le gel hydroalcoolique du pratiquant

### **Mise en place des mesures sanitaires depuis le passage à l'accueil au démarrage de la séance**

- L'enseignant ou le bénévole autorise le pratiquant à pénétrer dans la salle de pratique
- Il suit le parcours de circulation organisé par le club (marquage au sol, ruban de signalisation, ...). Les plans de circulation tiendront compte de la configuration du dojo.
- Un aide enseignant, ou membre du bureau accompagne le pratiquant non autonome.
- Le pratiquant retire son masque et dépose son sac à cet emplacement, enlève ses chaussures et les dépose à l'emplacement prévu. Il retire son survêtement en-dessous duquel il y a le judogi, le plie soigneusement et le dépose dans son sac, ainsi que sa veste sur la chaise qui lui est réservée pour la séance.
- Il pose ses « zoori » au bord du tatami, sort sa gourde, son paquet de mouchoirs et son gel hydroalcoolique. Les autres effets personnels doivent rester dans le sac (téléphone, ...).
- Il s'assied sur le tatami, les jambes dirigées vers l'extérieur et se masse les pieds et mains avec du gel hydroalcoolique.
- Il se retourne vers l'intérieur, se lève, salue le tatami et rejoint l'emplacement pour le salut commun de démarrage.

### **Mise en place des mesures sanitaires durant la séance**

- Le salut commun de démarrage de la séance se fait en ligne comme traditionnellement.
- La séance se déroule de manière classique.
- Le professeur est invité à proposer les adaptations pédagogiques spécifiques à la situation de vigilance.
- En fin de séance, le salut commun se fait à nouveau en ligne puis l'enseignant libère les pratiquants.
- Chacun salue le tatami puis s'assied au bord du tatami, les jambes tournées vers l'extérieur.

### **Mise en place des mesures sanitaires de la fin de séance à la sortie du dojo**

- Le pratiquant se masse les pieds et mains avec du gel hydroalcoolique, chausse ses « zoori », met son kit sanitaire (masque et gel) et sa gourde dans son sac.
- Il revêt son survêtement au-dessus de son judogi
- Il remet ses chaussures et dépose ses « zoori » dans son sac
- Le pratiquant mineur attend que le responsable désigné par le club l'autorise à rejoindre la sortie en respectant le sens de circulation et retrouve son accompagnant.

### **Préconisations sanitaires à prendre en arrivant à son domicile**

- Il devra mettre sa tenue de pratique (judogi) au lave-linge
- Désinfecter ses « zoori » ▪ Laver sa gourde
- Réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydro-alcoolique, mouchoirs, masque)